

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 74

09 – ARIÈGE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20260158. Date de parution : 20 août 2026. Annonce numéro : 74. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

106 527 401 RCS Foix.

LA BOUTIQUE DU PEINTRE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Adresse : 540, Lieu-dit Les Gavats, 09200 Montjoie-en-Couserans.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 40000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Vente en gros, demi gros de produits de peinture, enduits, papiers peints, revêtements de sol et mur, et accessoires, négoce, commerce au détail, vente de matériels et plus généralement tous matériaux de construction, conseil décoration, apporteur d'affaires, location de matériel, toutes activités connexes ou annexes.

Adresse : Route De Toulouse, Rond Point Zi - Lieu-Dit Illasses, 09190 Lorp-Sentaraille.

Précédent propriétaire : 085 580 983 RCS Orléans. **PPG DISTRIBUTION.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} août 2026.

Publication légale : Lasemaineidespyrenees.fr du 3 août 2026.

Oppositions : Au siège du fonds cédé et pour la correspondance 54 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 31/07/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE Foix le 03/08/2026, Dossier 2026 00012678. Référence : 0904P01 2026 A 00531. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Zone Industrielle d'Ingré Centre Bernard Palissy 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE. Adresse du nouveau propriétaire : 540 Lieu-dit les Gavats 09200 MONTJOIE-EN-COUSERANS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..